

5 – Équipe du projet et références : l'équipe proposée doit être en mesure de fournir les services requis (l'organisation doit pouvoir fournir les services dans les deux langues officielles).

- a) C.V. de chaque membre de l'équipe prenant part au processus (expérience, formation, expertise)
- b) Références avec coordonnées complètes
- c) Méthode de recrutement (si requis)
 - Indiquer la méthode de recrutement
 - Fournir une copie des offres d'emploi
- d) Sous-traitance
 - Renseignements au sujet de chaque sous-traitant
 - Façon dont la relation de travail sera gérée
 - Déterminer une interface unique entre les partenaires communs et le Service

REMARQUE : Si votre offre de services ne réussit pas l'évaluation des exigences obligatoires de la Phase 1 (Présentation), elle sera rejetée et ne passera pas à la Phase 2 (Prix). Ceci ne s'applique pas aux listes du marché à commandes, puisqu'il n'y a pas d'exigences en matière de coûts pour les listes du marché à commandes.

Phase 2 – Prix

- L'évaluation est souvent fondée sur une formule.
- Ce n'est pas nécessairement le soumissionnaire au plus bas prix qui sera choisi.
- La qualité de l'offre de services et la capacité du fournisseur à répondre à toutes les exigences de l'appel d'offres l'emportent sur une offre à plus bas prix.
- Quelles sont les similarités entre le positionnement réussi d'un produit ou service (*vente*) et la soumission d'une réponse à un appel d'offres?